# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Marque commerciale**
BCG Abfluss
**N° de produit**
-
**Numéro d'enregistrement (REACH)**
Sans objet

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**
Produit d'étanchéité
**Utilisations déconseillées**
-
Le texte intégral des catégories d'applications mentionnées et identifiés apparaît à la rubrique 16

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Nom et adresse de l'entreprise**
BaCoGa Technik GmbH
Alsfelder Warte 30
DE 36323 Grebenau

Tel: +49 (0)6646-9605-0
**Courriel**
info@bacoga.com
**Fiche de données de sécurité rédigée le**
10-06-2020
**Version de la fiche de données de sécurité**
1.0

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Appel d'urgence général: 112
Institut de toxicologie (en cas d'empoisonnement): 145
Centre d'information toxicologique: 044 251 51 51

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classé selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Pictogramme(s) de danger**
Sans objet
**Mention d'avertissement**
-
**Mention(s) de danger**
Sans objet
**Conseil(s) de prudence**

| | |
|---|---|
| Précautions | - |
| générales | - |
| Intervention | - |
| Stockage | - |
| Élimination | - |

**Contient**
Sans objet

### Autre étiquetage
Sans objet

## 2.3. Autres dangers
Sans objet

### Autre
Sans objet

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1/3.2. Substances/ Mélanges

| | |
|---|---|
| NOM : | Acide silicique, sel de sodium. Rapport molaire SiO2/Na2o>3,2 |
| NUMÉROS d'IDENTIFICATION: | N° CAS: 1344-09-8 N° CEr: 215-687-4 N° REACH: 01-2119448725-31 |
| PROPORTION : | 25 -< 40% |
| CLASSIFICATION CLP : | Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3<br>H315, H319, H335 |

(*) Le texte intégral des phrases H se trouve au rubrique 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées au rubrique 8, à condition d'être disponibles

### Autres informations
Le silicate de sodium (MR> 3,2, conc < 40%) ne doit pas être classé selon la directive CE 1972/2008.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Généralités
En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité.
En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

#### Inhalation
Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

#### Contact cutané
Retirez immédiatement les vêtements et chaussures salies. Lavez à fond avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec la substance. Des produits nettoyants domestiques peuvent être utilisés. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.

#### Contact visuel
Retirez éventuellement vos lentilles de contact. Rincez aussitôt avec de l'eau (20-30 °C) pendant 15 minutes. Demandez l'assistance d'un médecin.

#### Ingestion
Faites beaucoup boire la personne et gardez-la sous surveillance. En cas de malaise : contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.
Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que les vomissures ne reviennent pas dans la bouche et la gorge.

#### Brûlure
Sans objet

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Aucunene particulier

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Aucunene particulier

#### Informations pour le médecin
Apportez la présente fiche de données de sécurité.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction
Recommandé : mousse résistant aux alcools, acide carbonique, poudre, eau atomisée.
Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucunene particulier

### 5.3. Conseils aux pompiers
Pas d'exigences particulières.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Pas d'exigences particulières.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
Pas d'exigences particulières.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Utilisez du sable, du kieselgur, de la sciure et du liant universel pour ramasser les liquides. Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage ordinaires. Evitez les solvants.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques
Voir la rubrique 13 concernant le traitement des déchets. Voir la rubrique 8 concernant les mesures de protection individuelle.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail. Voir la rubrique «Contrôles de l'exposition/protection individuelle» pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Tenir à l'écart métaux légers, et des matériaux acides.
LGK: 12.

#### Température de stockage
5 – 35°C

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Ce produit dout être utilisé exclusivement pour les applications décrites la rubrique 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d’exposition
Le produit ne contient aucune substance énumérée dans la liste française des substances avec une limite d'exposition en milieu de travail.

#### DNEL / PNEC
Pas d'informations

### 8.2. Contrôles de l'exposition
Aucun contrôle n'est nécessaire à condition que le produit soit utilisé normalement.

#### Précautions générales
Respectez une hygiène professionnelle générale.

#### Scénarios d’exposition
S'il existe une annexe pour cette fiche de données de sécurité, conformez-vous aux scénarios d’exposition indiqués.

#### Limite d’exposition
Il n'existe pas de limites d'exposition pour les substances contenues dans le produit.

#### Mesures techniques
Appliquez s de précaution standard du secteur lors de l'utilisation du produit. Evitez l'inhalation de gaz et de poussières.

#### Mesures d’hygiène
A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les parties exposées du corps doivent être lavées. Lavez-vous toujours les mains, les avant-bras et le visage.

#### Mesures pour la limitation de l’exposition à l’environnement
Pas d'exigences particulières.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipement de protection personnelle

**Généralités**
Utilisez exclusivement des équipement de protection comportant la marque CE.

**Équipements respiratoires**
Recommandé: Combinaison de filtres A2B2P2. Classe 2.

**Protection de la peau**
Utilisez des vêtements de travail spéciaux.

**Protection des mains**
Caoutchouc butyle
Épaisseur: 0,4 mm mm.
Temps de percée mesuré: > 120 minutes (Classe 4)

**Protection des yeux**
Utilisez une protection pour le visage. Vous pouvez également utiliser des lunettes de protection étanches sur les côtés.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|---|
| Etat physique | Liquide |
| Couleur | Vert |
| Odeur | Pas d'odeur |
| Seuil olfactif (ppm) | Aucune information disponible |
| pH | 11 (100 g/l, 20°C) |
| Viscosité (40°C) | Aucune information disponible |
| Densité (g/cm³) | 1,35 |
| **Changement d'état** | |
| Point de fusion (°C) | Aucune information disponible |
| Point d'ébullition (°C) | > 100 |
| Pression de vapeur | Aucune information disponible |
| Température de décomposition (°C) | Aucune information disponible |
| Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 100) | Aucune information disponible |
| **Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie** | |
| Point d'éclair (°C) | Aucune information disponible |
| Inflammabilité (°C) | Aucune information disponible |
| Inflammation spontanée (°C) | Aucune information disponible |
| Limite d´explosivité (% v/v) | Aucune information disponible |
| Propriétés explosives | Aucune information disponible |
| **Solubilité** | |
| Solubilité dans l'eau | Soluble |
| n-octanol/coefficient d'eau | Aucune information disponible |

### 9.2. Autres informations

| | |
|---|---|
| Solubilité dans la graisse (g/L) | Aucune information disponible |

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité
Pas d'informations

### 10.2. Stabilité chimique
Le produit est stable dans les conditions indiquées à la rubrique 7.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Aucunene particulier

### 10.4. Conditions à éviter
Aucunene particulier

### 10.5. Matières incompatibles
Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux
Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le rubrique 1.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë**

Substance: Acide silicique, sel de sodium. Rapport molaire SiO2/Na2o>3,2
Espèce: Rat
Test: LD50
Voie d'exposition: Oral
Valeur: > 2000 mg/kg

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Aucune information disponible

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Aucune information disponible

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Aucune information disponible

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Aucune information disponible

**Cancérogénicité**

Aucune information disponible

**Toxicité pour la reproduction**

Aucune information disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique**

Aucune information disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

Aucune information disponible

**Danger par aspiration**

Aucune information disponible

**Effets sur le long terme**

Aucunene particulier

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Substance: Acide silicique, sel de sodium. Rapport molaire SiO2/Na2o>3,2
Espèce: Poisson
Test: LC50
Durée: 96h
Valeur: >1000mg/l

Substance: Acide silicique, sel de sodium. Rapport molaire SiO2/Na2o>3,2
Espèce: Daphnie
Test: EC50
Durée: 48h
Valeur: >1000mg/l

### 12.2. Persistance et dégradabilité

| Substance | Biodégradable dans l'environnement aquatique | Test | Valeur |
|---|---|---|---|
| Aucune information disponible | | | |

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

| Substance | Potentiel bioaccumulable | LogPow | BCF |
|---|---|---|---|
| Acide silicique, sel de sodium... | Non | Pas d'informations | Pas d'informations |

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange / produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune particulière

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Le produit n'est pas concerné par la réglementation sur les déchets dangereux.

**Déchets**

Catalogue Européen de Déchets (CED)

07 07 99 déchets non spécifiés ailleurs

**Étiquetage spécifique**

Sans objet

**Emballages pollués**

Pas d'exigences particulières.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 – 14.4

Marchandises non dangereuses conformément à ADR, IATA et IMDG.

**ADR/RID**

| | |
|---|---|
| **14.1. Numéro ONU** | - |
| **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU** | - |
| **14.3. Classe(s) de danger pour le transport** | - |
| **14.4. Groupe d'emballage** | - |
| **Notes** | - |
| **Code de restriction en tunnels** | - |

**IMDG**

| | |
|---|---|
| **UN-no.** | - |
| **Proper Shipping Name** | - |
| **Class** | - |
| **PG*** | - |
| **EmS** | - |
| **MP**** | - |
| **Hazardous constituent** | - |

**IATA/ICAO**

| | |
|---|---|
| **UN-no.** | - |
| **Proper Shipping Name** | - |
| **Class** | - |
| **PG*** | - |

### 14.5. Dangers pour l'environnement

-

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Pas d'informations

(*) Packing group
(**) Marine pollutant

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Limites d'utilisation**

-

**Demandes de formation spécifique**

-

**Autre**

COV (composés organiques volatils): < 0,1 %
WGK: 1.

**Seveso**

-

**Biocid reg. nr.**

Sans objet

**Sources**

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) (CLP).
Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH).
Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) (CLP).
Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH).
822.115 Ordonnance 5 relative à la loi sur le travail (Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5) (2014)
Valeurs limites d'exposition aux postes de travail, SUVA, 2016.
813.11 Ordonnance sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses (Ordonnance sur les produits chimiques, OChim) et 813.1 Loi fédérale sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses (Loi sur les produits chimiques, LChim)
814.018 Ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (OCOV) du 12 novembre 1997 (Etat le 1er mars 2013)

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

## RUBRIQUE 16: Autres informations

**Précisions sur les phrases H dont il est question dans la rubrique 3**

H315 - Provoque une irritation cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

**Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la rubrique 1**

-

**Autres éléments d'étiquetage**

Sans objet

**Autre**

Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit. Les informations de ce document ne peuvent pas être utilisées comme spécification du produit.
Les informations de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour ce produit (indiqué à la rubrique 1) et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits/produits chimiques.